

Le Crédit Mutuel de l'Est confiant dans la réforme du groupe

ANNE DRIF / JOURNALISTE | LE 25/02 À 19:33



Le Crédit Mutuel fédéré autour de Strasbourg (CM11-CIC) a enregistré une hausse de 6,8 % de son chiffre d'affaires, à 12,8 milliards. - SIPA

Le Crédit Mutuel fédéré autour de Strasbourg (CM11-CIC) a enregistré une hausse de 6,8 % de son chiffre d'affaires, à 12,8 milliards.

Le groupe CM11-CIC, qui fédère 11 des 18 caisses régionales du Crédit Mutuel au tour de la puissante fédération de Strasbourg, s'est livré à une petite démonstration de force jeudi, lors de ses résultats. Un exercice millimétré, alors que se tient dans quelques jours l'assemblée générale extraordinaire du groupe Crédit Mutuel dans son entier, qui doit acter la réforme de son organe central. Une réforme à laquelle s'oppose le Crédit Mutuel Arkéa qui rassemble trois fédérations de l'Ouest.

Nicolas Théry et Alain Fradin, le président et le directeur général du « camp » de l'Est, ont fait état de bonnes performances, soulignant qu'ils généraient la quasi totalité (plus de 80 %) de la rentabilité du Crédit Mutuel. Le produit net bancaire du groupe CM11 a cru de 6,8 % à 12,8 milliards d'euros, pour un bénéfice de 2,514 milliards (+4 %), et un ratio de fonds propres durs culminant à plus de 15 %. Là où leurs concurrents bancaires se sont plaints de l'environnement des taux bas, les deux dirigeants ont mis l'accent sur l'opportunité qu'avaient représenté les renégociations de crédit : « Elles nous ont permis de redonner du pouvoir d'achat à nos clients, tout en récupérant une partie de celui-ci » au travers de produits d'assurance, de téléphonie ou des nouveaux services automobiles qu'a lancé le groupe. « Nous n'avons jamais eu autant de visites de clients de nos confrères, qui sont par la même occasion devenus nos clients », ont ils ajouté.

La moitié de l'activité repose sur l'assurance

Cette solidité, le CM-11, la tient de sa diversification menée depuis longtemps, a insisté Nicolas Théry. La moitié de l'activité repose sur l'assurance, le groupe compte 1,5 million d'abonnés à ses services de téléphonie et il détient plus d'un tiers du marché de la télésurveillance en France. De quoi rester serein face à de nouveaux entrants comme Orange : « *Notre entrée dans la téléphonie date de 2005, ils font leur arrivée dans la banque en 2015...* ».

Nicolas Théry en a profité pour replacer **le litige avec le Crédit Mutuel Arkéa** au niveau où il l'estimait être : non pas entre les groupes de l'Est et l'Ouest, mais entre la Confédération elle-même, autrement dit quasiment tous les membres du Crédit Mutuel dont le CM11-CIC est l'épine dorsale, et Arkéa. Le président du groupe CM11-CIC a rappelé en outre l'appui du régulateur lui-même, la Banque centrale européenne. « *La réforme qui a été annulée par le tribunal de grande instance [à la suite de la saisie d'Arkéa au motif que la réforme n'a pas été adoptée à l'unanimité ndlr] est appuyée par la Banque centrale européenne et a été approuvée à 86 % des voix, il n'y a donc pas d'opposition entre CM11 et les autres fédérations, mais entre 16 fédérations et Arkéa* », a-t-il conclu. « *Je ne vois pas, a-t-il ajouté, en quoi une confédération nationale responsable de l'intérêt collectif et propriétaire de la marque, pourrait être associée à une OPA, cela n'a aucun sens, ce sont des fariboles, des sornettes et des balivernes* ». Le verdict est attendu d'ici mercredi. ●

Anne Drif

@ANNDRIF
